

CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 31 MARS 2025

Liste des délibérations examinées
Article L.2121-25 modifié du Code général des territoriales

Affichage le 3 avril 2025
Mis en ligne le 3 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq à quinze heures, le trente et un mars, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de GOURIN, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie de Gourin, sous la présidence de Madame Catherine HENRY, Vice-présidente.

Etaient présents : LE FLOC'H Hervé (arrivé à 15H30), HENRY Catherine, LE GOFF Jeannine, ROYANT Helen, LE FUR Annick, MOIZAN Anne-Marie, GOUJARD Laurine, GUEGUEN Annick, LE FUR Françoise formant la majorité des membres en exercice.

Absent(e)(s) excusé (e)(s): ULLIAC Morgane, BAUDET Dannie

Absent : KERSULEC Louis

Procuration(s) : BAUDET Dannie à ROYANT Helen

Au moyen d'un vote à main levée, et à l'UNANIMITÉ, Françoise LE FUR a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATIONS DU 31 MARS 2025

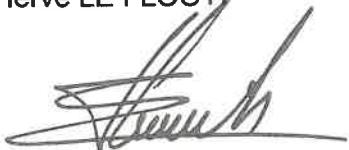
DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES	OBJET DE LA DÉLIBÉRATION	VOTE
Délibération N° 2025/31/03/01 Catherine HENRY, Vice- Présidente et Hervé LE FLOC'H, Président s'étant retirés lors du vote, Madame Jeannine LE GOFF, au moyen d'un vote à main levée, a été élue Présidente de séance	CCAS : Budget du CCAS : approbation du Compte Financier Unique (CFU 2024) de Monsieur le Comptable du Trésor et de Monsieur l'Ordonnateur	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Délibération N° 2025/31/03/02	SAD : Compte de gestion 2024	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/31/03/03 Monsieur le Président s'étant retiré lors du vote, Madame Jeannine LE GOFF, au moyen d'un vote à main levée, a été élue Présidente de séance	SAD : Compte Administratif 2024	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/31/03/04	CCAS : Cession d'immobilisations du CCAS à la commune	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/31/03/05	CCAS : Affectation des résultats 2024 du CCAS	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/31/03/06	CCAS : Budget Primitif du CCAS 2025	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/31/03/07	SAD : Affectation des résultats 2024 du SAD	Approuvée à l'UNANIMITÉ
Délibération N° 2025/31/03/08	SAD : Décision Modificative N° 1	Approuvée à l'UNANIMITÉ

Le 31 mars 2025,

Le Président,

Hervé LE FLOC'H




Le 31 mars 2025,

La secrétaire de séance,

Françoise LE FUR

